



ACCORD DE PRISE EN CHARGE DES UTILISATEURS entre :

La Fédération Française de Diffusion Neutronique (2FDN) - FR2004 -
CNRS/CEA/UGA/UPS

et

Le Laboratoire

N° d'Unité CNRS s'il y a lieu

Adresse :

.....

La 2FDN et le Laboratoirecollaborent dans les domaines de la diffusion neutronique pour **des missions dans des centres de diffusion neutronique situés en Europe.**

Les missions les utilisateurs seront prises en charge par leurs propres laboratoires.

Afin de faciliter les déplacements, la 2FDN contribuera néanmoins aux frais de voyage et de séjour des utilisateurs (deux au maximum par expérience)

- En reversant au laboratoire utilisateur leurs frais de transport.
- En contribuant forfaitairement à leurs frais d'hôtel à raison de 120 euros maximum par nuitée.
- A raison de 2 repas par jour pour un montant de 25 euros maximal par repas.

Cette participation sera versée au laboratoire utilisateur.

Pour chaque mission le Laboratoire utilisateur enverra un justificatif des frais de missions engagés. Après réception des justificatifs, la 2FDN procédera à une demande de transfert de crédit vers les laboratoires utilisateurs CNRS ou enverra une commande payable sur facture aux laboratoires, instituts, sociétés hors CNRS.

Marie Plazanet,

Directrice de la 2FDN Directeur du laboratoire/ institut/ société

Grenoble, le
.....

....., le

Cet accord de prise en charge peut être téléchargé à l'adresse : <http://2fdn.neel.cnrs.fr/>